



2007

PROJET DE BUDGET

Présentation détaillée

Ville de Rouen

Direction des finances et de la vie associative

PLAN

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE

- 1./ La méthode de présentation des grandes masses budgétaire.....page 2**
- 2./ Généralités sur les dépenses et les recettes réelles de fonctionnementpage 2**
- 2.1- Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement
 - 2.1.1- Les recettes de fonctionnement
 - 2.1.2- Les dépenses de fonctionnement
 - 2.1.3- Les dépenses de personnel
- 3./ L'investissement 2007 : la poursuite de la mise en oeuvre du P.P.I 2002-2008page 4**
- 4./ Présentation des grands équilibres financiers du projet de budget 2007.....page 5**
- 4.1- Les ratios d'épargne
 - 4.2- Les équilibres financiers

DEUXIEME PARTIE : EXAMEN DETAILLE DU BUDGET PRINCIPAL

- 1./ Analyse détaillée des principaux postes budgétaires de fonctionnementpage 7**
- A) Les recettes de fonctionnement
 - B) Les dépenses de fonctionnement
- 2./ La section d'investissement page 16**
- A) Les recettes d'investissement
 - B) Les caractéristiques de l'endettement
 - C) La politique d'investissement

TROISIEME PARTIE : EXAMEN DES BUDGETS ANNEXES

1./ Budget annexe du Théâtre Duchamp-Villon..... page 27

**2./ Budget annexe des locations immobilières aménagées
assujetties à la T.V.A. page 28**

CONCLUSION

Cher(e)s Collègues,

Les principaux éléments qui ont guidé l'élaboration du projet de budget primitif 2007 ont été présentés au cours de notre séance du 15 décembre dernier consacrée à la présentation des orientations budgétaires.

Le projet de Budget 2007 présenté au Conseil Municipal est l'aboutissement d'un travail de préparation mené en collaboration avec les services municipaux qui a commencé dès l'été 2006. Comme l'an passé, les différentes phases de la préparation se sont attachées à assurer la maîtrise des dépenses dans un environnement budgétaire relativement contraint.

En matière d'investissement, les crédits de paiements inscrits au budget primitif 2007 correspondent à la déclinaison du **plan pluriannuel d'investissement 2002-2007** ajusté à la **période 2002-2008** afin de tenir compte du calendrier électoral qui repousse au premier semestre 2008, les prochaines élections municipales.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE

1./ La méthode de présentation des grandes masses budgétaires

Comme chaque année, les grandes masses financières du budget sont annexées au présent rapport. Il convient de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2006 et la réforme de l'instruction comptable M14, les produits de cession d'actif sont considérés comme des ressources d'investissement et les subventions d'équipement comme des dépenses d'investissement.

Dans le même esprit, les principaux soldes intermédiaires de gestion (épargne de gestion, épargne brute, épargne nette) sont présentés conformément à l'instruction comptable en vigueur.

2./ Généralités sur les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement

2.1 Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement (en K€ TTC)

<i>Version M14 après 1er janvier 2006</i>	B.P. 2005	B.P. 2006	Evolution BP BP05/BP06	B.P. 2007	Evolution BP07/BP06
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement)	128 704	131 808	+ 2,85 %	138 963	+ 5,43 %
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	138 293	141 486	+ 2,30 %	148 843	+ 5,20 %
Epargne de gestion	+ 17 143	+ 15 996	- 6,69 %	+ 18 251	+ 14,09 %
Epargne brute	+ 9 590	+ 9 678	+ 0,92 %	+ 9 880	+ 2,09 %
Epargne nette	- 7 080	- 5 837	+ 17,55 %	- 5 620	+ 3,72 %

2.1.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement passent de **141,49 M€** en 2006 à **148,84 M€** en 2007, soit **7,35 M€ (+ 5,19 %)**.

Les recettes réelles de fonctionnement ont été évaluées :

- en fonction des informations issues de la loi de finances pour ce qui concerne notamment les dotations versées par l'Etat,
- en fonction des montants notifiés en 2006 pour les dotations versées par la Communauté d'Agglomération Rouennaise,
- en fonction des évolutions constatées au cours de l'exécution du budget : ainsi, il est possible d'anticiper une augmentation de **500.000 €** sur les droits de mutation au regard des réajustements à la hausse effectués en décision modificative 2006.

A noter toutefois un effet volume (opération du même montant en dépenses et en recettes) qui tend à gonfler les dépenses et les recettes par rapport à l'an passé. C'est le cas notamment de la

prise en compte de la restauration scolaire suite à la mise en place de la carte « atout » (le volume est ainsi gonflé d'environ **1,64 M€** qui se retrouve en dépenses et en recettes) ainsi que des opérations financières liées à la gestion active de la dette (**3 M€** en recettes et **2,7 M€** en dépenses).

2.1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement passent de **131,80 M€** en 2006 à **138,96 M€** en 2007, soit **7,15 M€ (+ 5,43 %)**.

Les moyens de fonctionnement généraux, au sein desquels se trouvent les dépenses d'administration générale hors personnel, les dépenses de fonctionnement ainsi que l'entretien courant des bâtiments, les dépenses d'énergie et de fluides, les prestations de services extérieurs et les moyens affectés aux différents services de la ville, restent relativement stables pour s'établir à **30,85 M€** en 2007 contre **30,32 M€** en 2006 (hors **1,64 M€** d'effet volume lié à la carte « atout »).

Cette augmentation d'environ **522.000 €** résulte pour l'essentiel de l'augmentation des coûts de l'énergie, des assurances et du contrat de maintenance des installations techniques du centre « Guy Boissière » suite à la fin du METP.

Les investissements importants relatifs aux économies d'énergie menés depuis plusieurs années continuent à produire des effets positifs en terme de dépenses de fonctionnement. La sensibilisation des agents aux économies d'énergie permet de limiter très fortement l'augmentation du poste « Electricité » des bâtiments. Cette orientation, permet également de limiter l'évolution à la hausse des coûts liés aux énergies et s'inscrit dans un programme « Agenda 21 » dont la méthode de préparation a été discutée au conseil du 15 décembre dernier.

2.1.3 Les dépenses de personnel

Elles feront l'objet d'une présentation détaillée dans la seconde partie du présent rapport.

Le poste « **personnel** » prend en compte à la fois les **charges de personnel au sens strict** qui augmentent de **3,03 %** mais aussi l'ensemble des **dépenses assimilées à des frais de personnel** (formation, frais de mission, contrat SOFCAP...).

Il convient de noter cette année, le prolongement de l'effort réalisé au profit de l'ensemble des frais directs de formation du personnel qui enregistrent une augmentation de **25,23 %**.

Au total, le poste personnel passe de **77,26 M€** en 2006 à **79,60 M€** en 2007, soit **+ 3,03 %**. Cette évolution reste bien contrôlée comparée à ce qui peut être observé dans des collectivités qui emploient, comme à Rouen, de 2.000 à 2.500 agents.

3./ L'investissement 2007 : la poursuite de la mise en œuvre du PPI 2002-2008

Le Plan Pluriannuel d'Investissement a été ajusté en décembre 2005 afin de prendre en compte, la prolongation d'un an de la durée du mandat municipal.

Au regard de l'ajustement réalisé l'an passé et du court délai qui sépare le terme du mandat du vote du budget 2007, le Plan Pluriannuel d'Investissement sera aménagé de façon mineure, la démarche entreprise consiste à :

- financer les moyens nécessaires à la réalisation des opérations dites récurrentes (maintenance, travaux dans les écoles, sécurité renouvellement d'équipement, etc. ...)
- à faire face par la mobilisation des ressources à la montée en charge des opérations structurantes (Médiathèque, TEOR sur les Hauts de Rouen, ...),

Le montant du PPI 2002-2008 arrêté à **289 M€** en 2006 est corrigé à **304 M€** pour 2007-2008. Les autorisations de programmes correspondants au PPI réajusté 2002-2008 seront ouvertes dès le budget primitif 2007 au regard du faible nombre de mois qui nous sépare de la fin de la mandature.

Afin d'éviter un gonflement artificiel du programme sectoriel Grand Projet de Ville, la Convention Publique d'Aménagement Grand'Mare est inscrite depuis le budget primitif 2006 en charge nette.

L'ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement a été réalisé en tenant compte d'une part de l'évolution des programmes sectoriels et d'autre part de leur rythme d'exécution sur la période restant à couvrir. Les résultats sont synthétisés sous la forme de tableaux présentés dans la suite du document.

La structure de présentation et de réalisation du Plan Pluriannuel Investissement reste identique et se décline autour de 3 ambitions pour la ville de Rouen. Ces ambitions doivent contribuer à rendre la ville de Rouen **plus solidaire, plus agréable** et **plus rayonnante**. Ces différents axes de la politique municipale se retrouvent dans les différents programmes sectoriels présentés dans le cadre du budget 2007.

Les crédits de paiement gérés en AP sont prévus au Budget Primitif 2007 pour un montant total de **48,44 M€** dont :

- Département de l'Environnement et des Projets Urbains : **16,36 M€**,
(foncier, urbanisme, espaces verts, voirie, propreté, bâtiments municipaux,...)
- Grand Projet de Ville : **13,02 M€**,
- Département de la Famille et de la Politique de la Ville : **8,57 M€**,
(vie scolaire, affaires sociales, sport, jeunesse, petite enfance et habitat)
- Département de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme : **7,51 M€**,
- Moyens des Services y compris l'informatique : **2,02 M€**,
- Développement Economique: **0,96 M€**,

La démarche « Agenda 21 » irrigue l'ensemble des programmes sectoriels. C'est la raison pour laquelle, il n'est pas prévu de provision budgétaire spécifique. En revanche, les crédits s'inscrivant dans cette orientation dès lors qu'ils peuvent être identifiés et budgétairement individualisés font l'objet d'une identification et d'un signalement dans les pages suivantes.

La réalisation effective des dépenses supportées par la section d'Investissement du Budget (en AP et hors AP) conduit à un besoin en crédits de paiement pour l'année 2007 estimé à **48,73 M€** contre **47,13 M€** en 2006.

L'avancement des réalisations inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement permet en contrepartie de voir les recettes issues des subventions notifiées à ce jour à la ville de Rouen demeurer encore cette année à un haut niveau (**8,70 M€** en 2006, **7,54 M€** prévus pour 2007).

4./ Présentation des grands équilibres financiers du projet de budget 2007

4.1 Les ratios d'épargne

Les différents niveaux d'épargne permettent d'appréhender l'évolution prévisionnelle de la situation financière de la ville. Ils sont présentés en flux réels et ne tiennent pas compte des écritures techniques d'ordre qui n'influencent pas l'équilibre global du budget.

Il est proposé de faire reposer l'analyse sur les soldes intermédiaires de gestion calculés selon la norme comptable en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006.

L'épargne brute constitue un des soldes intermédiaires de gestion significatif car il permet de mesurer l'écart entre l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement (hors fonds de concours versés et ressources d'investissement).

Ce solde se maintient, comme l'an passé, à un niveau élevé avec plus de **9,88 M€**. Cette stabilisation d'un bon niveau d'épargne (**9,7 M€** au budget primitif 2006) est le résultat d'une maîtrise volontaire des dépenses de fonctionnement combinée à un souci constant d'optimisation de la ressource. Cette appréciation de la gestion au mieux des intérêts du contribuable Rouennais, trouve toute sa justification dans des taux d'imposition plus faibles que la moyenne des villes de plus de 100.000 habitants à TPU ou mixte (hors Paris).

Il convient également de souligner que les efforts de gestion permettent d'amortir l'augmentation des intérêts de la dette du fait de la remontée régulière des taux directeurs de la BCE ces derniers mois et le renchérissement régulier du coût de l'énergie.

En ce qui concerne l'autre solde intermédiaire de gestion significatif qu'est l'épargne nette, celui-ci s'améliore encore cette année.

L'épargne nette qui est la résultante de l'épargne brute diminuée du remboursement de l'annuité en capital de la dette reste négative mais l'effort entrepris ces trois dernières années se poursuit, et se concrétise par une évolution favorable de cet indicateur. Aussi, l'épargne nette s'améliore encore cette année d'un peu plus de **200.000 €** (- **6.929.000 €** en 2004, - **7.080.000 €** en 2005, - **5.837.000 €** en 2006 et - **5.619.000 €** pour 2007). Si aucun changement de norme comptable n'avait été opéré (c'est-à-dire si le produit des cessions et les subventions d'équipement étaient toujours comptabilisées en section de fonctionnement), l'épargne nette aurait poursuivi également sa remontée (- **6.643.000 €** en 2004, - **5.720.000 €** en 2005, - **2.516.000 €** en 2006, - **1.606.000 €** au budget primitif 2007).

La part des emprunts dans le financement des investissements s'élève à **63,71 %**. Ce ratio est à nouveau bien orienté (**68,23 %** en 2006) et est la résultante d'une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes. Il convient de rappeler que ce ratio était de **99,5 %** en 2004 et de **85 %** en 2003.

4.2 Les équilibres financiers

Les grands équilibres financiers du budget 2007 se caractérisent de la manière suivante :

- ✓ Une épargne de gestion d'un bon niveau qui reflète une gestion attentive des finances de la ville,
- ✓ Une optimisation de la gestion qui permet d'amortir l'augmentation du coût de l'énergie et des taux d'intérêt,
- ✓ Des crédits de paiement en investissement toujours aussi importants qui marquent la mobilisation de la municipalité à mener à bien les grandes infrastructures qu'attendent les Rouennais pour leur ville.

L'emprunt d'équilibre reste maintenu au niveau de celui inscrit en 2006 (environ **31 M€**), sachant que comme chaque année, seuls les emprunts strictement nécessaires à l'équilibre du Compte Administratif seront mobilisés en fin d'année (pour mémoire : l'inscription au budget primitif 2006 d'environ **32 M€** s'est concrétisé par un emprunt effectivement réalisé de **16 M€** en fin d'année).

En terme de mouvements budgétaires (écritures réelles et écritures d'ordre établies conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14 à compter du 1^{er} janvier 2006), le budget principal de la ville de Rouen pour l'année 2007 se présente ainsi :

<i>Mouvements réels</i>	
Dépenses réelles de fonctionnement	138 963 289
Dépenses réelles d'investissement (hors mouvements neutres)	64 228 393
TOTAL	203 191 682
Recettes réelles de fonctionnement	148 843 420
Recettes réelles d'investissement (hors mouvements neutres)	54 348 262
TOTAL	203 191 682
<i>Mouvements d'ordre</i>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	9 991 847
Dépenses d'ordre d'investissement	5 656 276
TOTAL	15 648 123
Recettes d'ordre de fonctionnement	111 716
Recettes d'ordre d'investissement	15 536 407
TOTAL	15 648 123
<i>Mouvements neutres</i>	
Dépenses d'investissement OCLT	25 498 027
Recettes d'investissement OCLT	25 498 027

DEUXIEME PARTIE : EXAMEN DETAILLE DU BUDGET PRINCIPAL

1./ Analyse détaillée des principaux postes budgétaires de fonctionnement

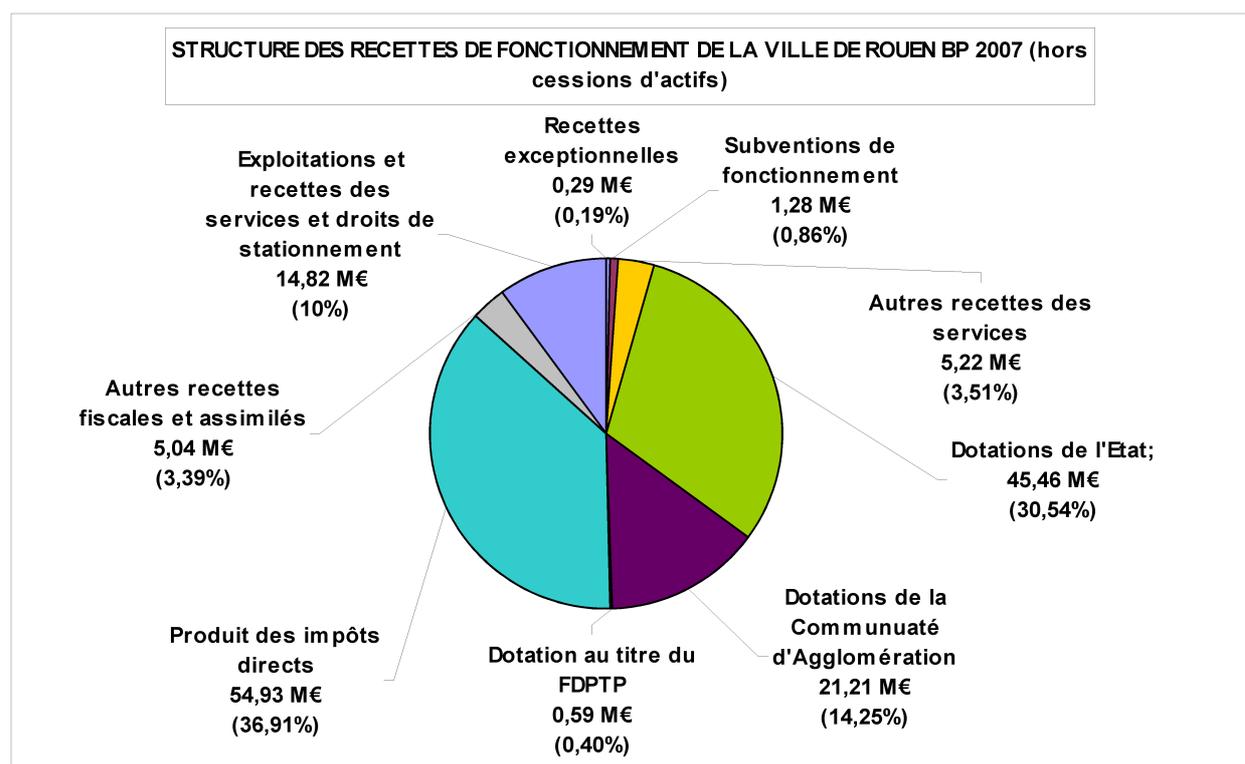
A – Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles (hors recettes de cessions d'actifs) augmentent de **+ 5,20 %** pour s'élever à **148,84 M€** en 2007 contre **141,49 M€** en 2006.

Hors effet volume (recette d'un montant équivalent aux dépenses) et SWAP, l'augmentation est de **1,95 %** (**2,30 %** de BP 2005 à BP 2006).

Les dotations de l'Etat évoluent faiblement **0,71 %**. La dotation de la Communauté d'Agglomération Rouennaise est un peu plus dynamique (**+ 2,31 %**) du fait de la bonne tenue des bases fiscales de taxe professionnelle sur Rouen qui rentre dans le calcul de la Dotation de Solidarité Communautaire. Il faut noter à ce sujet que la ville de Rouen représente une bonne partie de cette évolution positive des bases fiscales de taxe professionnelle.

Les recettes prévisionnelles inscrites ont été évaluées dans le respect du principe de prudence comptable, les décisions modificatives viendront ajuster le cas échéant les inscriptions prévues au budget 2007.



1 – Les dotations de l'Etat : 45,46 M €

Ce poste retrace les dotations versées par l'Etat à la ville de Rouen. Il s'agit principalement de la **dotation forfaitaire** attribuée à l'ensemble des communes mais aussi de la **dotation de solidarité urbaine**.

Parmi les autres dotations significatives, on recense les diverses compensations attribuées par l'Etat relatives aux pertes de recettes de taxe d'habitation, ou de taxe foncière suite à des exonérations décidées par le législateur.

Le contrat de croissance et de solidarité permet depuis 1999 de faire évoluer au sein d'une enveloppe dite « normée » l'ensemble des dotations de l'Etat en fonction d'un tiers de la croissance du produit intérieur brut (PIB) constaté en 2006 et du taux prévisionnel pour 2007 de l'inflation hors tabac. Les principes régissant l'évolution de cette enveloppe sont conservés pour 2007 avec toutefois une augmentation de la part consacrée à la péréquation (la dotation de garantie). La tendance observée les années passées de privilégier la part de la DGF consacrée aux groupements se poursuit, ainsi celle-ci est passée de 27,4% en 2004 à 28,1% en 2006. Compte tenu de ces éléments, une évolution faible de cette dotation est prévue pour Rouen, cela devrait se traduire par une augmentation d'environ **321.000 €** des crédits reçus (+ **0,71 %**).

1.1 Les dotations de fonctionnement

✓ La dotation forfaitaire : 38,65 M€

La dotation forfaitaire versée par l'Etat représente un peu moins du tiers des recettes réelles de fonctionnement. La prévision budgétaire a pris en compte une évolution de **0,54 %** par rapport à la notification de 2006 qui s'élevait à **38,44 M€**. Elle s'établirait ainsi en 2007 à **38,65 M€**.

✓ La dotation de solidarité urbaine : 2 M€

Comme l'an passé, l'introduction d'une plus grande péréquation entre communes sera mise en œuvre grâce à la dotation de solidarité urbaine.

Aux critères habituels d'éligibilité, un supplément est attribué aux communes, telles que la Ville de Rouen, qui comprennent dans leur périmètre une zone urbaine sensible ou une zone franche urbaine.

Les éléments d'analyse en notre possession permettent d'estimer une évolution favorable de cette dotation pour Rouen. Elle pourrait s'élever à **2 M€** (**1,85 M€** constaté en 2006).

✓ La dotation générale de décentralisation : 1,05 M€

Cette dotation de l'Etat se décompose en deux parties distinctes, elle est versée **au titre de l'hygiène** pour un montant estimé pour 2007 à **980.000 €** soit une hausse de **1,1 %** par rapport à la notification 2006, et **au titre des bibliothèques** pour **70.000 €**.

1.2 – Les allocations compensatrices : 3,70 M€

Il s'agit de compensations versées par l'Etat aux collectivités territoriales suite à des exonérations ou à des dégrèvements décidés sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière. Certaines allocations compensatrices afférentes à la taxe professionnelle sont toujours perçues par la Ville de Rouen, elles sont limitées à la réduction imposable des salaires et à l'abattement général de **16 %** des bases de taxe professionnelle décidé en 1988.

Les allocations compensatrices relatives à la taxe d'habitation et à la taxe foncière représentent **2,19 M€** et celles relatives à la taxe professionnelle s'élèvent à **1,50 M€**.

Les allocations concernant la taxe professionnelle diminuent d'environ **10 %** par rapport au montant notifié en 2006 car elles constituent une variable d'ajustement au sein de l'enveloppe globale de dotations de l'Etat.

Au total, **l'ensemble du poste dotations et compensations de l'Etat** s'élèverait à **45,46 M€** en 2007 contre **45,14 M€** en 2006 soit une hausse de **+ 0,71 %** (+ 0,79 % de BP06/BP05).

1.3 – Autres dotations : 593 K€

✓ **FDPTP (fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) : 593.000 €**

Il s'agit d'une dotation qui a été versée à la ville de Rouen en 2004, en 2005 et en 2006, il est proposé de l'estimer à **593.000 €** compte tenu des informations dont le service dispose (**553.000 €** réalisés en 2006).

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est alimenté grâce à une partie des recettes de taxe professionnelle émanant d'établissements « dits exceptionnels ». Il est géré par le Conseil Général de la Seine Maritime qui en assure la redistribution auprès de la commune sur laquelle se situe l'établissement mais aussi auprès de certaines communes limitrophes en fonction de différents critères (communes défavorisées, communes d'accueil).

La ville de Rouen bénéficie de ce fonds car le nombre de salariés de l'usine Renault Cléon résidant à Rouen a dépassé le seuil qui permet à la Ville d'être éligible à cette dotation au titre des charges supportées par les communes limitrophes. Ce seuil est calculé sur la base du nombre de salariés domiciliés à Rouen multiplié par 4 et correspond au minimum à 1% de la population de la commune concernée.

2 – Les dotations de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise : 21,21 M€

Au stade du budget primitif, il est proposé d'inscrire les montants dont les services ont connaissance au titre de l'attribution de compensation soit **18,35 M€** et au titre de la dotation de solidarité soit **2,85 M€**.

L'attribution de compensation a permis d'assurer à la ville au moment de la création de la Communauté d'Agglomération des ressources équivalentes à celles dont elle bénéficiait compte tenu des charges transférées et de la reprise de la fiscalité de l'ancien district. Elle a été calculée en fonction du produit de la taxe professionnelle perçu par la ville de Rouen en 1999.

De plus, la Communauté d'Agglomération Rouennaise verse à la ville une dotation de solidarité communautaire dont l'évolution est liée à de nombreux critères qui reposent à la fois sur des aspects sociaux (potentiel fiscal par habitant, nombre de logements sociaux, revenus des ménages, ...) mais aussi économiques (croissance des bases de taxe professionnelle).

La dotation de solidarité communautaire est en progression du fait de la bonne tenue du dynamisme des bases de taxe professionnelle sur le territoire de la ville de Rouen (**2,3 M€** inscrits au BP06, et réajusté à **2,81 M€** en DM 2006).

3 – Le produit fiscal : 54,92 M €

Le projet de budget primitif 2007 repose sur une hypothèse d'évolution des bases d'imposition de **+ 2,6 %** correspondant à une hausse d'un peu moins de **0,83 %** des bases au titre de leur croissance physique et de **+ 1,8 %** au titre de la revalorisation forfaitaire décidée chaque année par voie législative.

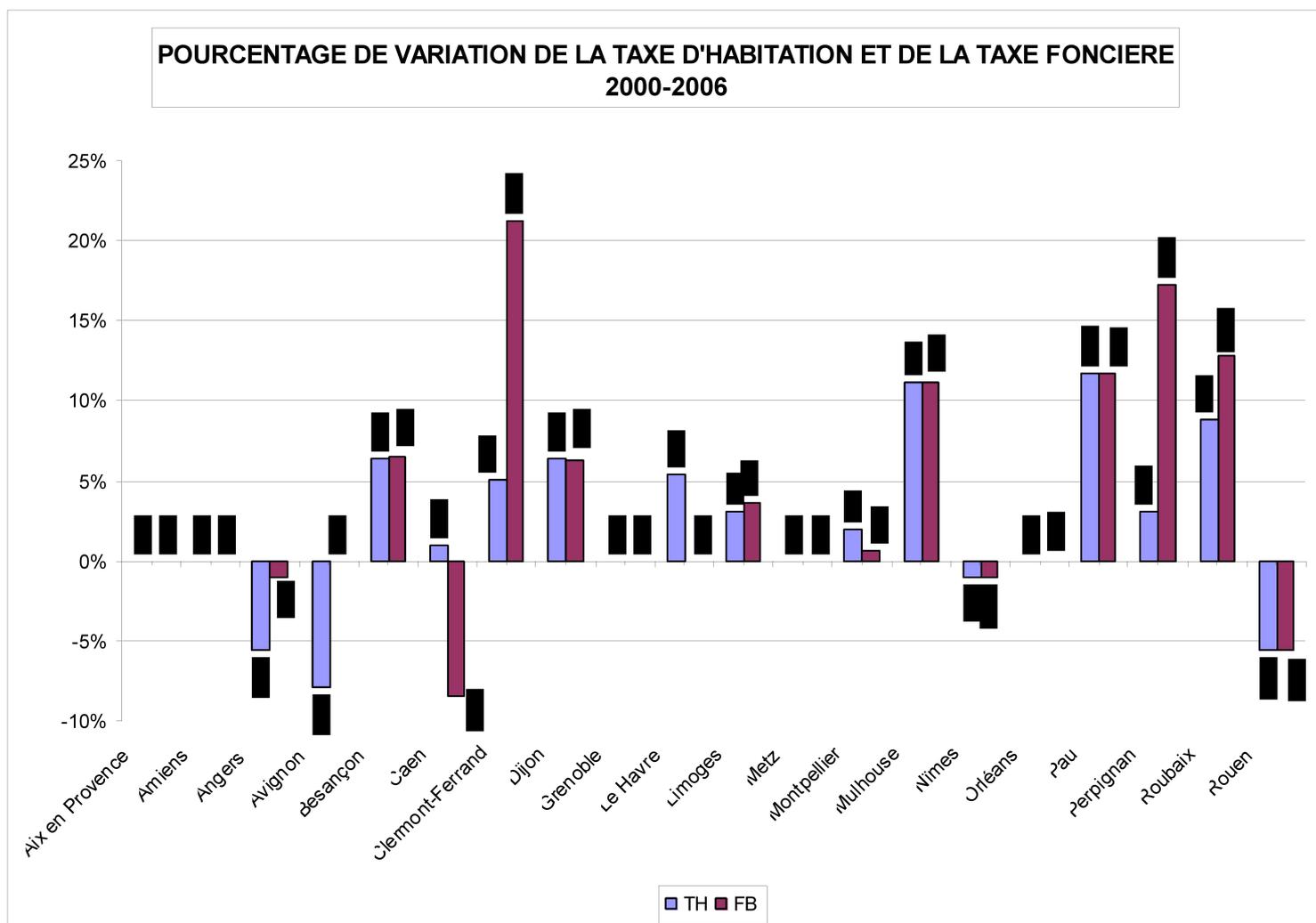
Le projet de budget propose un montant de recettes fiscales minimum à atteindre pour assurer son équilibre de **54,92 M€** dont **350.000 €** de rôles supplémentaires (taxe des logements vacants, constructions nouvelles etc...).

Les taux d'imposition seront votés lors de l'adoption de la décision modificative n° 1 au mois de Mars prochain après notification des bases d'imposition par les services fiscaux.

Grâce à la forte diminution de la fiscalité en 2001, la Ville de Rouen bénéficie aujourd'hui des taux d'imposition inférieurs à la moyenne de l'ensemble des villes en taxe professionnelle unique.

	Moyenne de l'ensemble des Ville à TPU (bases : 2006)	Taux d'imposition de la Ville de ROUEN en 2006
Taxe d'habitation	20,29%	19,99%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22,25%	21,01%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	33,52%	25,08%

Source : Association des grandes villes de France et Dexia (Villes en TPU ou mixte)



Source : Association des grandes villes de France et Dexia (Villes en TPU ou mixte)

4 – Les autres recettes fiscales : 5,04 M €

Ce poste augmente de **11,03 %** passant d'un montant de **4,54 M€** en 2006 à **5,04 M€** en 2007.

Cette variation relève d'une valorisation supplémentaire de **500.000 €** affectée au produit **des droits de mutation** toujours à un niveau élevé, ce qui atteste du dynamisme persistant du marché de l'immobilier sur la Ville de ROUEN. Le constaté au compte administratif 2005 s'élevant à **4 M€**, la prudence limitera cependant la valorisation de ce poste à **3 M€**.

La recette liée à la taxe sur l'électricité s'annonce relativement stable, et s'élèverait à **1,80 M€** au budget primitif 2007.

5 - Les recettes d'exploitation des services et les droits de stationnement : 14,71 M €

Ce poste augmente de **14,83 %** pour passer de **12,81 M€** en 2006 à **14,71 M€** en 2007 (hors effet volume lié à la carte atout pour **1.642.000 €**, l'augmentation est plus faible et se situe à **2,02 %**).

Cette faible hausse de **260.668 €** résulte pour plus de la moitié de l'inscription dès le budget primitif 2007 de **150.000 €** issu de la CAF pour l'opération Contrat Temps Libre.

6 – Les recettes exceptionnelles : 0,28 M€

Le crédit 2007 ne concerne que des indemnités diverses versées à la ville liées à des remboursements d'assurances.

7 – Les subventions de fonctionnement : 1,38 M€

Ce poste retrace les subventions de fonctionnement versées par l'Union Européenne, la Région, le Département ou l'Etat.

Ces subventions sont versées principalement par le Conseil Général et l'Etat pour contribuer au fonctionnement de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et du Conservatoire National de Région.

L'aide de l'Etat en faveur de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts s'élève à **166.400 €**. Le conservatoire national de région perçoit, quant à lui, une subvention de l'Etat de **324.770 €** et du Conseil Général de **228.674 €**. Ce poste reste stable par rapport à 2006.

L'union Européenne financera également une partie des actions menées par la ville dans le cadre du programme Spatial Metro. Ainsi, la recherche active de financement permet d'inscrire dès le budget 2007 un montant de subvention attendu de **97.000 €** en recettes de fonctionnement et **624.000 €** en recettes d'Investissement (cf P16).

8 – Les autres recettes diverses : 5,22 M€

Ce poste augmente de **44,46 %** pour passer de **3,61 M€** en 2006 à **5,22 M€** en 2007. Il s'agit pour l'essentiel de l'effet volume lié aux opérations de SWAPS (opération que l'on retrouve en dépenses).

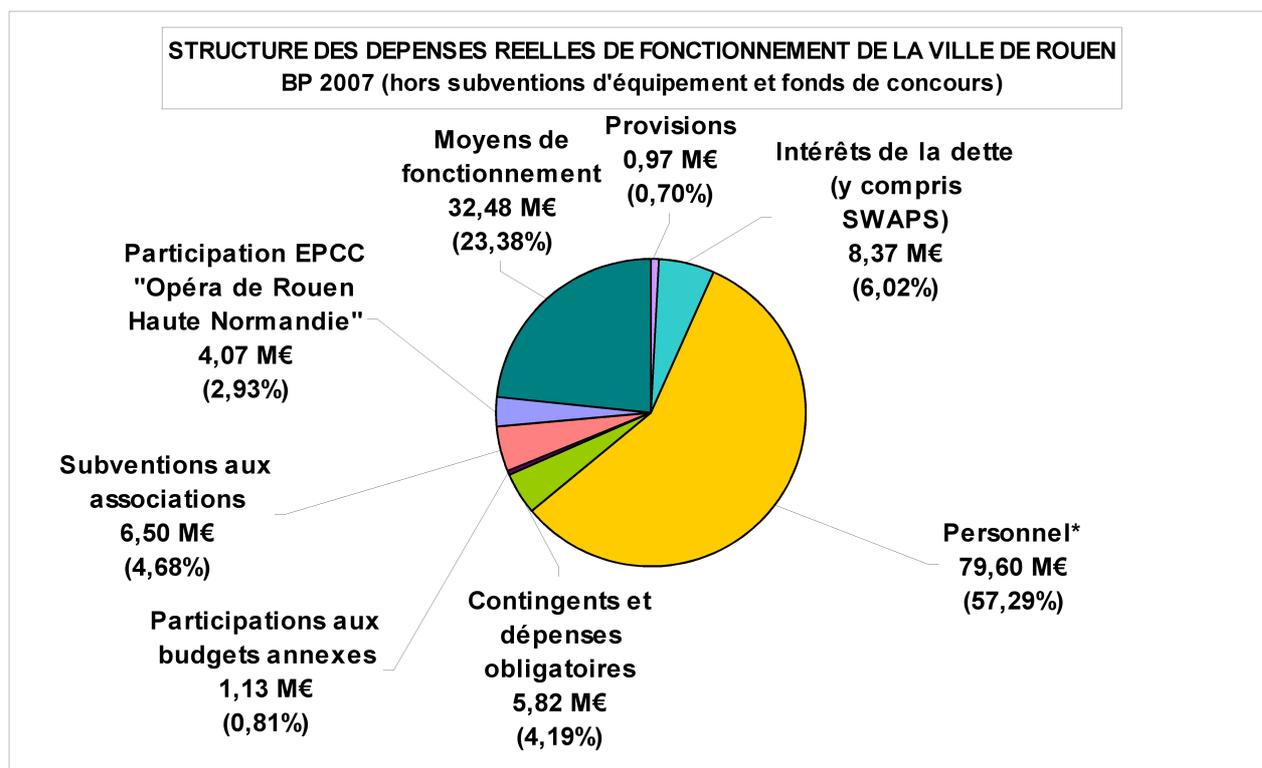
Ce poste regroupe les recettes liées au personnel, les participations reçues des budgets annexes et les produits financiers.

Les recettes qui concernent les remboursements de frais de personnel diminuent assez fortement pour passer de **2,41 M€** en 2006 à **2,18 M€** en 2007 soit **- 9,54 %**.

Cette diminution est principalement due à l'extinction du dispositif « CES» (**116.000 €** au budget primitif 2006, **20.000 €** au BP 2007) ou à la fin du dispositif Contrat Fin d'Activité.

Enfin, les produits financiers concernent essentiellement les SWAPS. Ils correspondent à des opérations financières d'échanges de taux permettant de bénéficier d'opportunités offertes par les marchés financiers. La prévision de recette fixée à **3 M€** doit être confrontée à celle prévue en dépense pour **2,7 M€**.

B – Les dépenses de fonctionnement



* total des charges salariales (traitements, charges, tickets-restaurant) et des autres charges de personnel (frais de formation, frais de mission, mutuelle, contrat de prévoyance sociale, C.O.S.C., autres charges obligatoires de personnel).

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de **+ 5,43 %** passant de **131,80 M€** en 2006 à **138,96 M€** en 2007 (hors effet volume estimé à **1,64 M€**, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de **4,18 %**).

9 – Les dépenses de personnel et assimilées : 79,60 M€

Il s'agit du principal poste budgétaire puisqu'il représente **57,28 %** du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce poste regroupe à la fois **les charges de personnel au sens strict** (chapitre 012 dans la nomenclature comptable M14) à savoir les traitements, les charges patronales, les titres repas ainsi que de **nombreuses dépenses relatives au personnel** telles que la formation des personnels titulaires et emplois aidés, la mutuelle, les frais de mission...

Les dépenses de personnel au sens strict augmentent de **2,98 %** par rapport au budget primitif 2006 (chapitre 012).

La volonté de renforcer encore la qualité du service public liée notamment à l'ouverture ou à la réouverture d'équipements publics se traduit par la création nette de près de **40** postes budgétaires.

La disparition réglementaire du dispositif « Congés de fin d'Activité » permet à la ville d'assurer pour partie le financement de ces créations de postes .

La définition des priorités est organisée dans ce budget de façon à poursuivre l'effort développé par la ville depuis plusieurs années au profit de certains axes récurrents de développement, tout en permettant l'émergence de grands projets :

• LA FAMILLE

- ouverture fin 2007 de la crèche Terre des Enfants. Cette nouvelle structure implique le recrutement de 12 personnes afin d'assurer son ouverture,
- rationalisation des effectifs des crèches en vue d'améliorer la capacité d'accueil des différents établissements en fonction de leur localisation urbaine.

• POLITIQUE CULTURELLE

- réouverture du Muséum d'Histoire Naturelle à compter de fin février 2007,
- recrutements relatifs à la préparation et à l'acquisition des fonds documentaires en vue de l'ouverture de la médiathèque,
- optimisation de la structure des effectifs du Conservatoire National de Région, notamment par le recrutement pérenne de professeurs vacataires. Analyse et prise en compte des demandes nouvelles formulées par les utilisateurs de cette structure.

• LES SERVICES DE PROXIMITE

- consolidation des effectifs de police et mise en place d'un système de vidéo-surveillance de la voie publique,
- accueil d'une dizaine de personnes recrutées dans le cadre de contrats d'insertion au sein de la direction des Espaces Publics et 4 agents nouveaux pour les espaces verts.

Par ailleurs, la résorption de la précarité du personnel continue à être une priorité de la ville qui s'est dotée d'une charte à cet effet. A ce titre, outre les résorptions de précarité effectuées au fil de l'eau, 10 postes seront créés en 2007 au sein des effectifs pérennes de la ville.

La répartition des crédits de personnel se décompose de la manière suivante (en K€) :

	B.P. 2006	B.P. 2007	Evolution
Chapitre 012	75 720	77 980	2,98%
Autres dépenses de personnel (chap. 011 / 65 / 67)	1 524	1 676	9,97%
TOTAL	77 244	79 656	3,12%

L'évolution des charges de personnel intègre des mesures d'ordre général tel que le glissement vieillesse technicité estimé à 0,6 % de la masse salariale, une hypothèse d'augmentation indiciaire évaluée à 0,53 % (et son effet report de 0,25 %). D'autres facteurs contribuent à l'augmentation du coefficient d'évolution des dépenses de personnel en 2007, dont la refonte des grades de catégorie C, les bonifications indemnitaires des grades de catégorie A et B, ainsi que le coût de l'organisation des élections prévues en 2007.

Les crédits relatifs aux emplois aidés et notamment aux contrats d'avenir et aux contrats d'accompagnement dans l'emploi sont valorisés en 2007 à hauteur d'environ **0,903 M€** (rémunération et charges). Le montant de cette valorisation financière représente une baisse des crédits emplois aidés par rapport à l'exercice 2006 (- **0,24** %). Cette baisse s'explique mécaniquement par le remplacement des dispositifs CES et CEC par les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et les Contrats d'Avenir, dont le coût est sensiblement moins important qu'auparavant. De plus, en 2007 nous aurons à gérer la superposition ponctuelle des anciens et nouveaux dispositifs. La ville maintient son engagement dans les dispositifs d'aide au retour à l'emploi (16 agents CAE au 30/11/2006 et 21 CA contre 36 CES et CEC au 30/11/2005). On peut également signaler le maintien du nombre d'apprentis (23).

Les autres charges de personnel :

Les autres charges de personnel concernent la subvention de la Ville versée au COSC (Comité des Œuvres Sociales et Culturelles) pour **304.000 €** ainsi que la prise en charge par la ville de l'Allocation Enfant Handicapé (**36.000 €**) et la prise en charge directe d'un second agent affecté au COSC (soit **26.000 €**). L'ensemble de ces prises en charge et compléments de subvention représentent une augmentation de plus de **30 %** des moyens alloués au COSC. La participation versée à la mutuelle du personnel représente **308.000 €**.

La revalorisation importante proposée par la ville en matière de formation (**326.000 €** au budget primitif 2006, **408.000 €** au budget primitif 2007, soit **+ 25,23 %**), s'inscrit dans la seconde année d'une évolution triennale de ces crédits. Cet effort concrétise la volonté de développer le professionnalisme des agents au bénéfice d'un service public de qualité.

La poursuite de l'amélioration du régime indemnitaire amènera en 2007 une nouvelle grille de prime pour les agents de catégorie C (**+ 100.000 €**)

10 – Les contingents et les dépenses obligatoires : 5,81 M€

Ce poste augmente de **8,86 %** par rapport à 2006 passant de **5,34 M€** en 2006 à **5,81 M€** en 2007.

La quasi-totalité des postes sont reconduits à l'identique en 2007, avec toutefois une participation affirmée de la ville à soutenir l'Aéroport Rouen Vallée de Seine (**350.000 €**).

En ce qui concerne le Centre Communal d'Action Social, il est prévu de verser une subvention de **3,35 M€** en 2007 en forte augmentation par rapport à 2006 (**3,07 M€**). Cette variation de **281.000 €** permettra au Centre Communal d'Action Sociale de poursuivre ces activités vers les plus démunis. Il s'agit d'un signal fort de solidarité vers ceux qui en ont le plus besoin.

Il est rappelé que le Centre Communal d'Action Sociale., dans le cadre de son activité sociale et d'insertion gère deux sites d'accueil de jour, la Chaloupe et l'Escale. Il mène parallèlement des actions en faveur des personnes âgées par le biais d'une unité d'aide à domicile, d'un service de soins infirmiers également à domicile, de cinq logements-foyers, les résidences Bonvoisin, Gallieni, Le Ruissel, St Filleul et Trianon destinées à accueillir une population âgée autonome et d'un établissement, La Pléiade, conçu pour l'hébergement de personnes âgées dépendantes.

Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale pilotera comme maître d'ouvrage la future Maison des Aînés, dont le démarrage de la construction est prévu en fin d'année 2007.

11 – La participation au budget annexe théâtre Duchamp Villon : 1,13 M€

Elle se monte à **1,13 M€** (hors taxe). Au montant de cette participation, il convient d'ajouter la TVA de 2,1%.

12 – Les subventions aux associations (hors Opéra de Rouen, AGEMUR et COSC) : 6,50 M€

Les subventions aux associations s'élèvent à **6,50 M€** en progression par rapport à 2006 (**6,34 M€**). Cette progression comprend un versement de **266.000 €** pour l'Armada en prévision de la manifestation qui se déroulera en 2008 (**166.000 €** ont été versés en 2006)

En ce qui concerne l'établissement public de coopération culturelle « **Opéra de Rouen-Haute Normandie** », créé au 1^{er} janvier 2004, la participation de la Ville est ajustée à **4,07 M€** conformément à la convention signée avec l'établissement. D'autre part, la subvention versée à l'association de gestion des écoles de musique de Rouen (l'AGEMUR) est fixée à **450.000 €**.

13 – Autres dépenses diverses : 0,97 M€

Ce poste budgétaire est composé d'une provision générale pour dépenses imprévues d'environ **441.000 €**, de crédits permettant de faire face à des titres annulés ou admis en non-valeur pour **190.000 €**, et du reversement de la TVA collectée pour des prestations de services assujettis pour **82.000 €**. Quant au reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme, elle s'élève à **130.000 €**.

14 – Les moyens de fonctionnement des services : 30,33 M€

Les crédits inscrits au titre des moyens des services passent de **30,33 M€** en 2006 à **32,48 M€** en 2007. Ils comprennent le fonctionnement général de la ville (administration générale, les dépenses d'énergie et de fluide, les prestations de services publics et autres dépenses) et les moyens d'intervention des services municipaux. Hors effet volume, la variation est de **1,72 %** alors même que ce poste supporte l'augmentation régulière du coût de l'énergie depuis ces trois dernières années.

Le contrat de Partenariat Public Privé verra ses premiers effets s'appliquer (éclairage, feux tricolores, énergie, maintenance des bornes escamotables ...), **1,6 M€** seront consacrés au versement du loyer 2007.

14.1 – Les dépenses afférentes au fonctionnement général : 15,73 M€

Les dépenses de fonctionnement général (assurances, téléphone, énergie, maintenance...) passent de **15,55 M€** en 2006 à **15,73 M€** en 2007 (hors carte « atout ») soit une légère progression de **1,16 %**.

14.2 – Le poste « interventions et moyens des services » : 15,11 M€

Ce poste évolue d'environ 343.000 € (de **14,76 M€** en 2006 à **15,11 M€** en 2007, soit 2,37%) du fait pour l'essentiel du contrat de maintenance du centre sportif « Guy Boissière » suite à la fin du METP en 2006.

En conclusion, le budget de fonctionnement 2007 de la ville de Rouen évolue pour sa partie dépenses, de manière très raisonnable (2,38 % hors inflation).

Malgré cette faible évolution des dépenses, ce budget permet de financer des priorités notables du budget 2007 dans le domaine de la petite enfance, de l'action sociale, de la politique culturelle, d'entretien des espaces publics, de la sécurité des personnes et des biens.

Malgré la modestie de cette hausse des dépenses, le budget primitif 2007 est créateur d'emploi : près de 40 postes permanents et 14 emplois aidés supplémentaires.

Cet effort est financé pour sa plus grande partie par la rationalisation des moyens ouverts aux services de la ville tout en garantissant une haute qualité des prestations proposées aux Rouennais.

2./ La section d'investissement

A – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement attendues s'élèvent (hors emprunt) à **23,30 M€**.

1 – Les ressources d'investissement hors subventions et cessions d'actifs

Les ressources propres d'investissement sont estimées à **6,80 M€** en 2007 pour un montant évalué en 2006 à **6 M€** soit une hausse d'environ **15,3 %**.

Cette évolution particulièrement favorable relève d'une amélioration sensible du FCTVA (**4.053.000 €** au budget primitif 2007, **3.791.000 €** au budget primitif 2006), il s'agit de l'effet mécanique du remboursement par l'Etat de la TVA sur les opérations d'investissement 2005.

L'augmentation de cette recette tient à la hausse des investissements de la ville enregistrée dès 2004-2005.

- de la taxe locale d'équipement, **650.000 €** sont prévus au budget primitif 2007 au regard du constaté 2006 (**690.000 €**),

- du produit des amendes (**2.100.000 €** au budget primitif 2007) dont la prévision reste modeste au regard de la recette constatée 2006 (**3.476.000 €**) car l'information concernant les valeurs du point ne parviendra à la ville qu'en début d'année 2007.

2 – Les subventions d'investissement : 7,54 M €

Il convient de rappeler que conformément au principe de sincérité budgétaire, les subventions d'investissement ne sont inscrites que lorsque les notifications sont reçues des partenaires la ville (Département, Région, Etat, ANRU). Les subventions inscrites aux précédents budgets font l'objet de reports sous la forme de restes à réaliser, qui s'éteignent au fur et à mesure du versement des partenaires.

Les subventions présentées au budget 2007 pour un montant de **7,54 M€** relèvent d'inscriptions nouvelles. On peut noter pour les principales, l'inscription de subventions provenant du Département pour TEOR sur les Hauts de Rouen (**1.035.000 €**), **400.000 €** de subvention de l'Etat pour le Médiathèque, **403.000 €** de subventions de la Région pour la Maison « Terre des Enfants », **624.000 €** de subventions provenant de l'Europe dans le cadre du programme Spatial Métro, **2.219.000 €** du FISAC pour l'aménagement de la rue Lafayette, **1.459.000 €** pour l'aménagement du quartier Grammont par l'ANRU, **293.000 €** du Département pour l'aménagement de la rue Henri-II-de-Plantagenêt et **398.000 €** pour l'Ilot Central Nord de la Grand'Mare.

3 – Les cessions d'actifs : 8,95 M€

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les ressources provenant des cessions d'actifs sont inscrites pour leur totalité au chapitre 24 du budget.

En 2006, il avait été prévu un montant de cession d'actif de **6,09 M€** dont la vente des docks et entrepôts pour **3,69 M€**. Cette opération n'a pu se déboucler à temps en 2006 du fait d'un contentieux en voie d'extinction entre les acteurs privés de ce dossier. Il est en revanche probable que l'opération soit dénouée au cours du premier semestre 2007.

Il est également envisagé que la cession foncière du terrain où sera localisée la future Cité Judiciaire soit réalisée début 2007. Le montant de la cession est estimé à **2,2 M€**.

Enfin, sont prévus d'autres produits issus de cessions sur le secteur Est pour environ **1 M€**, ainsi que le secteur Sud pour **2 M€** (terrain et immeuble avenue de Caen, bâtiments 2 et 26 de Pélissier notamment).

B – Les caractéristiques de l'endettement

L'emprunt destiné à financer les investissements 2007 du budget principal et nécessaire pour assurer l'équilibre de la section d'investissement du budget est de **31,045 M€**.

Cette prévision sera naturellement révisée au cours de l'exercice lors des décisions modificatives, en fonction de la progression des travaux et de la notification de nouvelles subventions d'investissement.

Ainsi, alors que le budget primitif 2006 autorisait la souscription d'un emprunt de **32,2 M€**, il est établi que l'emprunt de fin d'année peut se limiter à **16 M€** au titre du budget principal et **300.000€** en ce qui concerne le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon.

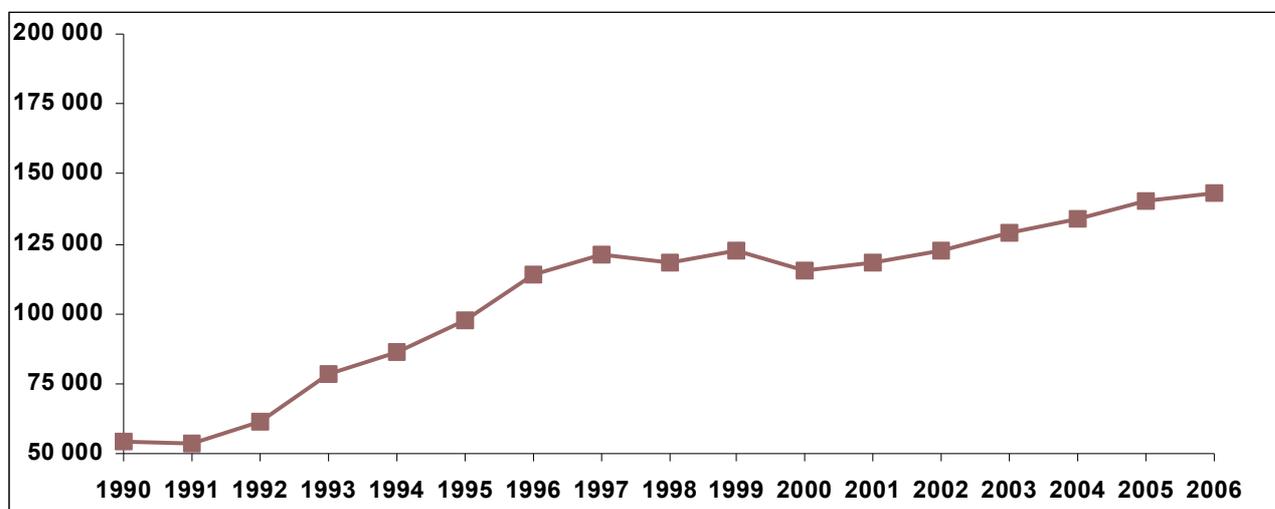
1.1 – La dette propre

A l'issue de la consultation réalisée auprès des établissements bancaires, les propositions de la Caisse d'Épargne de Haute-Normandie et de la Royal Bank of Scotland ont été retenues.

Un emprunt de **10 M€** à **3,85 %** taux fixe classique a en effet été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne pour une durée de 15 ans au titre du budget principal. Parallèlement, l'emprunt de **300.000 €** pour le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon a également été conclu avec cet établissement sur **15 ans** en taux fixe coté à **3,89 %** compte tenu des caractéristiques de ce prêt. Par ailleurs, un contrat de **6 M€** a également été souscrit auprès de la Royal Bank of Scotland qui propose une solution de financement originale, sur 15 ans, qui permet à la ville de Rouen de bénéficier d'un taux fixe de **2,90 %** garanti sur 5 ans, potentiellement indexé sur les 6 années suivantes en fonction de l'évolution de l'euribor 3 mois et de la parité euro/dollar puis de nouveau garanti à 2,90 % au cours des 4 dernières années.

L'encours de la dette propre du budget principal était au 1^{er} janvier 2006 de **139.836.121,78 €**. Du fait, de l'amortissement 2006 de **13.311.207,68 €** et des emprunts nouveaux de **16.000.000 €**, le stock de dette atteindra au 31 décembre 2006 **142.524.914,10 €** soit une augmentation de BP à BP de **1,92 %**.

**Evolution du stock d'endettement de la dette propre
De 1990 à 2006 au 31 décembre (données M€)**

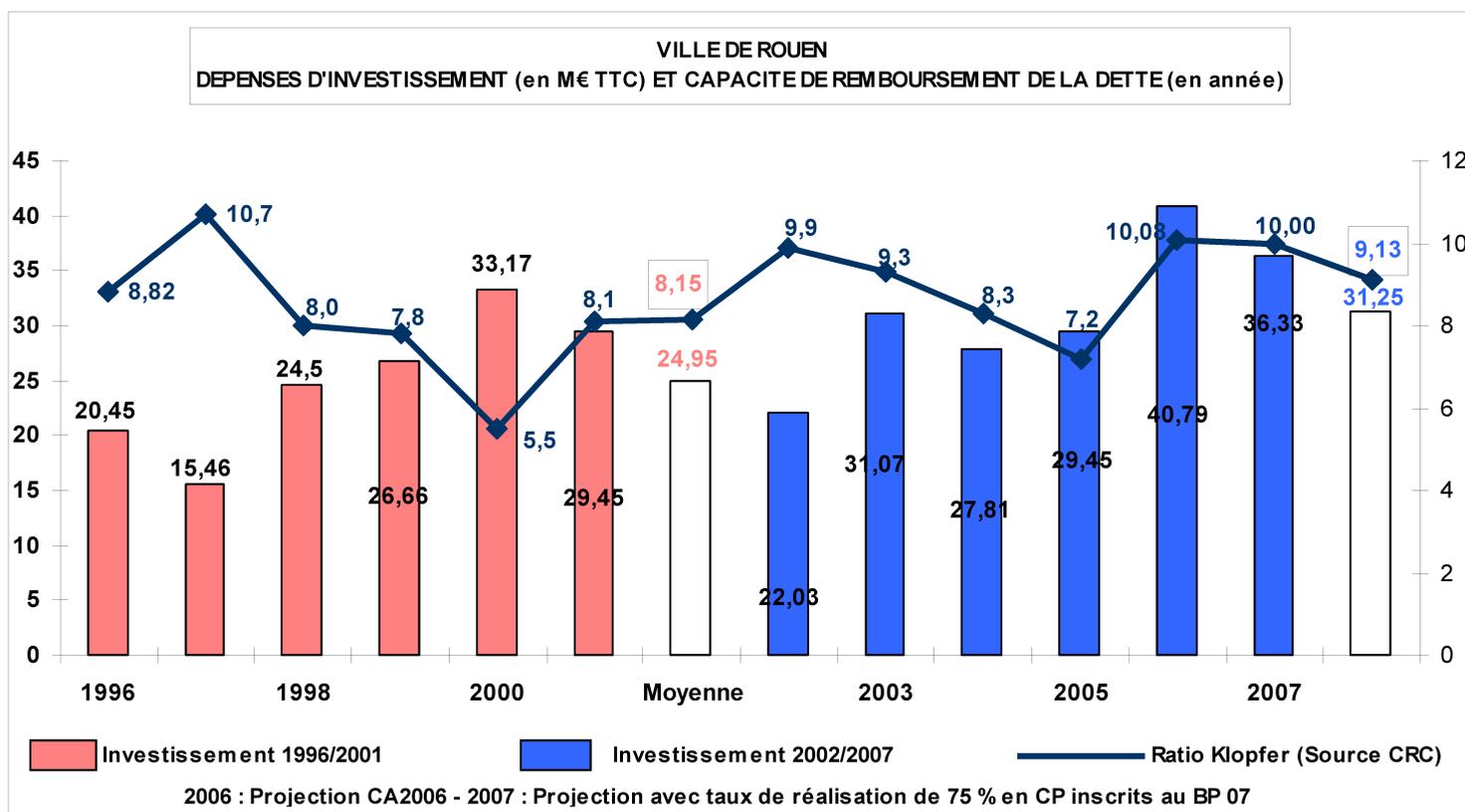


L'encours de la dette en tant que tel est peu significatif. Afin de disposer d'une appréciation objective de l'état d'endettement de la collectivité, il convient de retenir le ratio communément admis par les analystes (Capacité d'Autofinancement ou Epargne Brute de l'année N / Encours de la dette de l'année N). Ce ratio dit « Klopfer » permet de mesurer le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en mobilisant l'épargne brute dégagée sur un exercice budgétaire.

Ce ratio significatif dépend cependant de la bonne exécution des dépenses et des recettes de l'année (cf. graphique suivant), il doit pour être pertinent être mis en relation avec le niveau d'investissement réalisé.

Une moyenne sur plusieurs années permet de lisser les variations et d'obtenir ainsi une appréciation de la capacité de la collectivité à investir tout en maîtrisant sa dette.

Ainsi pour Rouen, on constate que le mandat qui s'achève a permis à la ville de bénéficier en moyenne de plus de **6,3 M€** par an d'investissements supplémentaires que le mandat précédent tout en sauvegardant le niveau d'endettement de la collectivité puisque celui-ci n'évolue en moyenne que d'une année supplémentaire pour rembourser la dette constituée (**8,15 ans** pour la période 1996-2001, **9,13 ans** pour la période 2002-2007). Sur la durée du mandat, ce sont près de **38 M€** supplémentaires qui auront été investis par rapport au mandat précédent.



Après intégration des nouveaux emprunts (**16 M€** en taux fixes) et des ouvertures de crédit long terme (OCLT) non mobilisées à ce jour (**23,6 M€** en taux variable), le taux moyen pondéré de la dette propre hors SWAPS est de **3,37 %** dont **70 %** en taux fixe (taux moyen pondéré **4,16 %**) et **30 %** en taux variable (taux moyen pondéré **1,54 %**).

1.2 – La gestion de la dette

La ville de Rouen poursuit la gestion active de sa dette et utilise les instruments financiers à sa disposition pour atteindre son objectif.

Dans le cadre de cette veille financière constante, il est apparu au cours du 1^{er} semestre 2006 que les produits de couverture souscrits, construits sur l'écart entre les taux longs et les taux

courts, longtemps générateurs d'économies de charges financières pour la ville de Rouen, commençaient à suivre une tendance défavorable.

Aussi, 2 nouveaux SWAPS, ont été conclus en juillet 2006 dans le but de réduire l'exposition de la dette. Ces produits de couverture sont indexés sur un taux fixe à **3 %** puis sur l'euribor 3 mois.

1.3 – La dette garantie

La ville de Rouen apporte un concours toujours plus soutenu aux acteurs locaux, essentiellement le secteur du logement social, qui investissent sur le territoire de la commune pour l'intérêt général. La ville, après étude des dossiers, est susceptible d'accorder sa garantie aux emprunts souscrits par les promoteurs des projets.

Ainsi, l'encours d'emprunts garanti, qui était de **130.673.643,47 €** est à fin novembre 2006 de **131.860.230,64 €**, soit une augmentation de **1,19 M€**. Il est difficile à ce stade de l'année 2007 d'avoir une projection sur l'évolution de la dette garantie, ce niveau dépendant de la capacité de réalisation de leurs projets par les bailleurs sociaux.

C – La politique d'investissement

1 – L'ajustement du PPI 2002-2008

Le plan pluriannuel d'investissement 2002-2008, trouve sa déclinaison en terme de crédits de paiement à l'occasion du vote des différents budgets annuels.

La totalité des autorisations de programme a été ouverte au budget de l'an passé suite à la révision du PPI qui a porté sa durée à 2008 afin de tenir compte de la prolongation d'un an de la mandature.

Compte tenu des ajustements projetés le montant du PPI arrêté à **249 M€** en 2004, réévalué à **273,8 M€**, réajusté à **289 M€** en 2006, est corrigé à **304,4 M€** au budget primitif 2007.

Cette augmentation du PPI de **15,45 M€** se répartit en :

- **13,76 M€** affectés soit à l'augmentation d'autorisation de programme existante pour **6,10 M€** soit à la création d'autorisations de programme nouvelles pour **7,66 M€**,
- en **1,69 M€** affectés à l'augmentation d'autorisation de programme récurrentes ou d'études qui résulte pour l'essentiel d'ajustement pour couvrir la fin de la mandature.

Les principales augmentations d'Autorisation de Programme soumis au budget primitif 2007 sont listées ci-après :

*** Programme sectoriel : Equipements sportifs pour 121.367 €**

Une augmentation d'AP de **121.367 €** qui résulte d'une augmentation d'AP sur l'AP « Centre Guy Boissière » réhabilitation générale pour **173.367 €** (hydraulicité, porte guillotine, contrôle d'accès) et d'une diminution d'AP de **52.000 €** sur l'opération stade Diochon qui est achevée.

*** Programme sectoriel : Petite Enfance pour 673.961 €**

- L'augmentation d'AP de **570.000 €** concerne la Maison de la Famille « Terre des Enfants » pour laquelle l'autorisation d'augmenter l'AP a été donnée au Conseil Municipal du 22 septembre 2006.
- La création d'une AP nouvelle afin d'octroyer une subvention d'équipement d'un montant de **103.961 €** à destination de la crèche Graffiti's pour une opération d'aménagement de ses locaux.

*** Programme sectoriel : Aide Sociale pour 690.000 €**

Une augmentation d'AP de projet pour un montant de **690.000 €** qui se décompose en une création d'AP nouvelle pour **210.000 €** de subvention au CCAS pour la « Maison des Aînés » et **480.000 €** pour la rénovation et la mise aux normes des logements et foyers sociaux.

*** Programme sectoriel : Equipements Culturels pour 3.068.000 €**

Ce programme est augmenté de **540.000 €** d'AP nouvelle pour le projet Chapelle Saint Louis (réaménagement de la billetterie et aménagement de la scène) et **2.347.598 €** dans le cadre de la construction de la Médiathèque, de **20.000 €** pour le Muséum afin de restaurer les collections, et de **140.000 €** pour l'acquisition de matériel pour les Musées.

*** Programme sectoriel : GPV pour 4.414.000 €**

Une augmentation d'AP de **4.414.000 €** est prévue qui se répartit de la façon suivante :

- **1.297.000 €** pour une augmentation d'AP de projets existants dont l'AP 2006/1 Espaces Publics Châtelet Lombardie (**400.000 €**), l'AP 2006/3 Parc des Hauts de Rouen pour **897.000 €** qui porte spécifiquement sur l'aménagement du terrain de football du stade Salomon.
- **3.707.000 €** pour la création d'autorisations de programme nouvelles ; coordination de maîtrise d'ouvrage pour **600.000 €** et **3.107.000 €** pour les jardins de proximité. Enfin, **590.000 €** d'autorisation de programme de l'opération Centre Commercial Châtelet sont annulés au regard de l'évolution de la configuration de l'opération.

*** Programme sectoriel : Habitat pour 398.000 €**

Une augmentation d'AP de **280.000 €** est prévue correspondant à un ajustement d'AP pour tenir compte des versements prévus dans le cadre du protocole d'accord CGLLS et **118.000 €** pour les constructions locatives sociales.

*** Programme sectoriel : Informatique pour 46.788 €**

Un montant de **46.788 €** est prévu dans le Budget Primitif 2007 en augmentation d'AP afin de couvrir en crédit de paiement l'année 2008 pour de l'équipement bureautique (**20.293 €**) et de l'infrastructure de communication (**26.495 €**).

*** Programme sectoriel : Jeunesse**

Il s'agit de l'opération « Auberge de Jeunesse ».

Une augmentation d'AP de **1.450.000 €** a été décidée en décision modificative du 22 septembre 2006 pour faire face à un aménagement du programme initial.

*** Programme sectoriel : Moyens des Services pour 475.284 €**

Le montant en AP de projets augmente de **475.284 €**. Outre certains ajustements mineurs, la principale augmentation relève de l'AP 2004/2 où un montant a été accordé par délibération du 07 juillet 2006 pour mener à bien le projet de vidéosurveillance (**437.712 €**).

*** Programme sectoriel : Urbanisme pour 2.625.000 €**

Le dévoiement des réseaux pour la future cité judiciaire nécessite l'ouverture d'une AP d'un montant de **2.500.000 €**.

La subvention d'équipement destinée à la réhabilitation de l'hôtel de Crosne est arrêtée à **120.000€**. Ces deux opérations et un ajustement mineur de **5.000 €** sur la ZAC Luciline, à augmenter ce programme de **2.625.000 €**.

P.P.I. 2002-2008

Programmes sectoriels	Montant PPI 2002/2008 à fin 2006	Montant PPI 2002/2008 projeté au BP 2007	CP mandatés Antérieurs à fin 2005	CP ouverts 2006 (yc DM3)	CP demandés au BP 2007	CP PPI Ultérieurs
ESPACES PUBLICS	42 955 821	43 144 497	15 984 785	7 088 034	9 322 030	10 749 648
ESPACES VERTS	7 440 317	7 440 317	3 756 792	1 612 948	971 009	1 099 568
EQUIPEMENTS SPORTIFS	14 354 066	14 538 267	8 533 172	3 792 694	1 414 356	798 045
ENSEIGNEMENT - ECOLES	13 139 521	13 392 619	9 843 151	1 298 854	1 318 497	932 117
PETITE ENFANCE	4 194 215	4 869 336	816 317	1 198 283	2 141 729	713 007
JEUNESSE	6 320 873	7 770 873	2 177 501	613 945	1 420 536	3 558 891
BATIMENTS - PARC AUTOMOBILE	12 959 977	13 289 176	6 771 678	2 633 543	2 178 471	1 705 484
ACTIONS FONCIERES	19 017 442	19 588 761	9 995 805	4 265 676	2 070 694	3 256 586
AIDE SOCIALE	994 303	1 684 303	378 040	262 381	478 881	565 001
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6 306 718	6 316 672	1 878 401	2 715 048	960 000	763 223
EQUIPEMENTS CULTURELS	47 038 241	50 116 673	5 117 810 14 812	4 267 964	6 408 937	34 321 962
GRAND PROJET DE VILLE	65 922 257	70 336 257	758	13 767 644	13 016 918	28 738 937
HABITAT	6 581 977	6 979 977	1 073 010	3 333 000	1 800 500	773 467
INFORMATIQUE	3 684 145	3 793 762	2 950 881	389 858	310 544	142 478
MOYENS DES SERVICES	8 689 572	9 164 856	4 041 396	2 657 962	1 707 066	758 430
PATRIMOINE HISTORIQUE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	14 063 932	14 063 932	3 334 400	2 486 845	1 101 360	7 141 327
URBANISME	4 885 903	7 510 903	935 753	1 016 877	1 818 865	3 739 408
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	278 549 280	294 001 181	92 401 651	53 401 556	48 440 393	99 757 581

Programmes sectoriels Budgets annexes - Hors taxes	Montant PPI 2002/2008 à fin 2006	Montant PPI 2002/2008 projeté au BP 2007	CP mandatés Antérieurs à fin 2005	CP ouverts 2006 (yc DM3)	CP demandés au BP 2007	CP PPI Ultérieurs
THEATRE DUCHAMP-VILLON	5 270 000	5 270 000	502 728	361 288	300 000	4 105 984
THEATRE DES ARTS	5 200 000	5 200 000	474 159	4 128 563	100 000	497 278
TOTAL BUDGETS ANNEXES	10 470 000	10 470 000	976 887	4 489 851	400 000	4 603 262
TOTAL GENERAL Budget principal + Budgets annexes	289 019 280	304 471 181	93 378 538	57 891 407	48 840 393	104 360 843

L'ajustement opéré par rapport au D.O.B s'explique par un ajustement plus fin de la prévision budgétaire.

2 – Les crédits de paiement prévus en 2007

La masse totale de crédits de paiement prévue au budget primitif 2007 (budget principal et budgets annexes) s'élève à **48,84 M€** dont **41,97 M€** pour ce qui concerne les investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la ville ou Rouen Seine Aménagement et **6,86 M€** pour ce qui concerne les subventions d'investissement.

3 - Les 48,44 M€ d'investissement en 2007 sur le budget principal regroupent des opérations que l'on peut répartir de la manière suivante

a) l'amélioration de l'espace public rouennais

*** Voirie, Eclairage public & signalisation (7,54 M€)**

L'espace Public Rouennais fera l'objet d'un effort supplémentaire en 2007.

La maintenance du patrimoine sera dotée de **2,5 M€** dont plus de la moitié sera consacrée à des travaux de rénovation de chaussée et de trottoir. Le programme de petits travaux verra sa dotation augmentée pour atteindre près de **400.000 €** en 2007.

- Après un effort substantiel en 2006, les travaux après opération immobilière mobilisent encore cette année un montant de crédits important (**250.000 €**).

- Mais c'est surtout dans les aménagements de rue ou de place publique qu'une impulsion sera donnée. Un projet d'un coût de **800.000 €** est destiné à améliorer l'espace public de la rue Mac Orlan, la place Saint Clément verra les travaux débiter et s'achever en 2007 (**1.200.000 €**), l'aménagement des bords de quai sera poursuivie (**500.000 €**). Enfin, le contrat de Partenariat Public Privé verra ses premiers effets sur l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore et la régulation du trafic en 2007. Ainsi pour l'éclairage public, 1.730.000€ seront consacrés au renouvellement des points lumineux obsolètes par l'entreprise titulaire du contrat si elle est désignée au cours de ce conseil (voir paragraphe Agenda 21 et annexe).

*** Propreté (0,48 M€)**

Près de **150.000 €** seront consacrés encore cette année 2007 à l'extension du dispositif des bacs enterrés. Ces dispositifs propres et discrets donnent toutes satisfaction et remplacent avantageusement les matériels de surface mis en place à la fin des années 90.

L'acquisition de véhicule de nettoyage (**180.000 €**) est également prévue afin de doter la ville d'une flotte de véhicule moderne et efficace.

*** Plateau piétonnier (0,20 M€)**

Le dispositif des bornes escamotable sera poursuivi en 2007. Après **280.000 €** mobilisés en 2006, **200.000 €** seront affectés à la sécurité et la tranquillité des promeneurs et visiteurs de notre cité.

*** Participation aux travaux TEOR centre ville (1,103 M€)**

Les aménagements de TEOR centre ville font l'objet, pour partie d'un financement de la ville. Plus d'**1 M€** seront consacrés à cet effet en 2007.

*** Espaces verts (0,97 M€)**

Outre les crédits récurrents nécessaire à la maintenance du patrimoine vert de la cité, le réaménagement d'espaces paysagers (**120.000 €**), la valorisation de la côte Sainte Catherine (**100.000 €**) ainsi que la rénovation des aires de jeux (**100.000 €**) marquent la préoccupation de la ville à soigner les espaces verts.

* Développement Economique (0,96 M€)

Après la rue de la République, puis la rue Lafayette, c'est la partie haute de la rue Beauvoisine qui sera refaite en 2007. Un crédit de **500.000 €** est prévu pour démarrer les travaux.

La fin des travaux de la rue Lafayette nécessitera l'affectation de **280.000 €** en CP en 2007 et **100.000 €** seront consacrés à la rénovation des vitrines commerciales.

* Tourisme, culture, patrimoine historique (7,51 M€)

Ce programme est marqué par la montée en charge de la Médiathèque (**4,69 M€**) tant sur le volet de la construction (**4,3 M€**) que sur la poursuite de l'acquisition des fonds patrimoniaux (**0,30 M€**).

Il convient également de souligner l'intérêt que la ville porte à la réouverture du Muséum (**570.000€** en 2007)

* Jeunesse, Vie Scolaire, Petite Enfance, Aide Sociale et Equipements sportifs (6,77 M€)

Un crédit de **359.000 €** sera consacré à la bureautique dans les écoles (**79.000 €**) et à l'acquisition de mobilier (**280.000 €**).

Il s'agit d'une volonté forte de fournir aux enfants et aux enseignants des outils bureautiques performants et du mobilier confortable.

La Maison de la Famille « Terre des Enfants » verra sa construction s'achever fin 2007 début 2008, dès le budget primitif un crédit de **1.977.653 €** est consacré à cette opération d'un coût global de **3.160.000 €**.

Des ajustements en crédit de paiement seront opérés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Des travaux seront également entrepris à la crèche Payenneville-Sapins (**454.000€**) ainsi que la crèche Forbras (**170.000 €**).

En ce qui concerne le programme « jeunesse » l'auberge de jeunesse en sera l'opération phare. Cette opération sera dotée de plus d'**1 M€** de crédits de paiement en 2007 afin de financer le démarrage des travaux de construction.

* Habitat (1,80 M€)

Après **2.104.000 €** versé en 2006 à Rouen Habitat dans le cadre du protocole CGLLS, la ville poursuivra son effort avec **1.140.000 €** de versement prévus en 2007. A noter également, près de **404.000 €** prévus pour les différentes subventions d'équipement à verser à nos partenaires pour les constructions locatives sociales.

b) Urbanisme et Actions Foncières (3,89 M€)

Les deux ZAC Luciline et Aubette-Martainville montent en puissance. Ainsi **650.000 €** seront consacrés en 2007 aux premiers aménagements.

La ville poursuivra son programme d'acquisition de terrain ou de bâtiment en direct (**993.000€**) ou via l'EPFN (**450.000 €**) afin de s'inscrire dans la restructuration urbanistique en œuvre depuis le début de la mandature.

Les premiers travaux de dévoiement des réseaux pour la future cité judiciaire seront lancés en 2007, **300.000 €** y seront consacrés.

c) **Les quartiers du Grand Projet de Ville bénéficieront de 13,02 M€**

Après **13,66 M€** inscrit au budget primitif 2006, c'est un montant équivalent qui sera consacré par la ville à la rénovation des quartiers dans le GPV.

« Les Hauts de Rouen » changent et les programmes s'accélèrent. Les rues et les places des Hauts de Rouen sont en travaux et TEOR arrive.

La traduction financière se décline en **8,49 M€** consacrés aux CPA Grand'Mare et Grammont, plus de **2,67 M€** pour TEOR sur les Hauts de Rouen.

Sur Châtelet et Lombardie, **500.000 €** sont prévus pour le dévoiement des réseaux et la maîtrise d'œuvre. L'opération d'embellissement des quartiers via les « jardins de proximité » sera dotée de **480.000 €**.

L'aménagement public volontaire tant sur les Hauts de Rouen que sur le quartier Grammont est désormais visible.

d) **La maintenance des 500.000 m², de patrimoine de la ville et les moyens des services, mobilisera environ 4,19 M€**

Comme l'an passé, la ville s'attache à garder le patrimoine de Rouen en bon état tant d'un point de vue de la sécurité que des économies d'énergie.

Il s'agit de la maintenance de tous les bâtiments communaux, qu'il s'agisse d'équipements sportifs, scolaires, culturels, des ateliers municipaux, de l'Hôtel de Ville (installation de chauffage ou de travaux de mise en conformité de l'Hôtel de Ville).

e) **La préservation de l'environnement et le développement durable**

Transversale aux différents programmes, les actions propres à la préservation de l'environnement et au développement durable méritent d'être soulignées.

Début 2005 a été lancé la création de 100 logements « Villa Urbaine durable » selon les normes de maîtrise de l'énergie. Ce projet inédit sur Rouen d'opération de développement durable est mené conjointement par un bailleur social et un opérateur privé. Les logements seront livrés en 2007. Dans le même esprit, la future médiathèque sera construite selon les normes HQE.

En ce qui concerne les espaces verts, la richesse environnementale du secteur allant de la colline Sainte-Catherine à Repainville n'est plus à démontrer, cette vallée verte est appelée à devenir le Parc Naturel Urbain de Rouen où seront privilégiées les initiatives en matière environnementale, sociale, historique, culturelle, touristique ou archéologique, un crédit de **100.000 €** sera consacré à la revalorisation des paysages.

La priorité donnée au déplacement « doux » qui s'est déjà concrétisée par la multiplication des « Zones 30 » en ville (rue de la République, axe TEOR), sera étendue avec le réaménagement de la rue Lafayette et du pont Boieldieu. Ainsi, **119.000 €** sont alloués par la ville pour la création de

pistes cyclables dans le cadre des aménagements du TEOR sur les Hauts de Rouen. Le pont Boieldieu verra également des aménagements spécifiques pour ce mode de circulation (**371.000 €** prévus au budget primitif 2007).

Enfin, le lancement d'une importante opération d'aménagement du « Parc Urbain » des Hauts de Rouen aura lieu en 2007 avec le concours d'un maître d'œuvre. Une ouverture d'autorisation de programme pour cette phase est prévue au budget primitif (**897.000 €**).

Dans la continuité de cette opération le terrain de football du stade Salomon sera lui aussi aménagé pour un montant de **610.000 € TTC** pour la 1^{ère} tranche (dont **319.200 € TTC** inscrits dès le budget primitif). L'embellissement des quartiers via les « jardins de proximité » sera mis à l'honneur avec un crédit de **480.000 €** ouvert au budget primitif. Les opérations sont inscrites au GPV.

La recherche d'une meilleure maîtrise de l'énergie fait l'objet d'une attention toute particulière, près de **300.000 €** seront consacrés au remplacement, à l'installation de matériel de chauffage et à l'isolation des bâtiments.

Ainsi, avec la protection du plateau piétonnier (**281.000 €**), c'est près de **2,26 M€** qui seront consacrés directement à une protection volontariste de l'environnement (**4,6 %** des crédits de paiement au budget primitif 2007).

En conclusion, cette dernière année de la mandature, les Rouennais bénéficieront de :

- **La réception de la structure multi accueil « Terre des enfants »** : L'équipement Petite Enfance "TERRE DES ENFANTS" est situé quartier Grammont. Les travaux commencés en octobre 2006 seront réceptionnés en novembre 2007 et les aménagements finalisés en décembre 2007. L'équipe de direction prendra ses fonctions au dernier trimestre et l'ensemble des équipes sera opérationnel en fin d'année afin d'assurer l'ouverture de la structure en janvier 2008. Grâce à ce nouvel équipement situé sur un terrain d'assise de 1373 m² et de 1.162 M² de Shon pour les locaux, la Ville va offrir :

*30 places (création nette) pour le multi accueil (Crèche + Halte garderie)

*un service d'accueil de 30 places par redéploiement de places de la crèche familiale « Les Cigognes »

*l'installation du Relais d'assistantes maternelles indépendantes de la rive sud.

* la création d'un lieu d'accueil parents/enfants

- **La réouverture du Muséum d'Histoire Naturelle** : Patrimoine emblématique de Rouen, équipement à vocation pédagogique et scientifique de premier ordre, la ville retrouve enfin son Muséum d'Histoire Naturelle en ce début d'année 2007. La redécouverte de ce joyau Rouennais a été permise par les travaux de mise en sécurité et de rénovation de ce bâtiment, et le recrutement d'agents pour accueillir et orienter le public.

- **La mise en œuvre du plan de vidéosurveillance** : Les caméras de vidéosurveillance positionnées aux endroits stratégiques de la ville et reliées à une salle de commandement seront mises en œuvre au premier semestre 2007. Il s'agit d'un élément fort qui contribue à la politique de prévention menée par la municipalité depuis le début de la mandature. Un nombre plus important de policiers municipaux dans les rues, un maillage à terme du territoire par la vidéosurveillance, un plateau piétonnier mieux protégé et une politique active pour favoriser les comportements citoyens, telles sont les actions qui contribuent aujourd'hui à rendre notre ville plus sûre et agréable à vivre.

- **Le démarrage de Contrat de Partenariat Public Privé** : Le remplacement de matériel d'éclairage public vétuste et gourmand en énergie, la mise en place d'ambiances lumineuses coordonnées (schéma directeur d'aménagement lumière), la mise aux normes de sécurité des feux tricolore, la vidéosurveillance des carrefours, du mobilier d'éclairage neuf et économe ;

toutes ces améliorations seront conduites dans un délai court (2 tranches de 4 ans) et les premiers effets seront visibles concrètement durant l'année 2007. Il s'agit de marquer fortement la volonté de moderniser nos installations d'éclairage et de signalisation et de fluidifier le trafic automobile devenu facteur d'asphyxie pour le centre ville. Une formule juridique récente, le Contrat de Partenariat, soutenue fortement par l'Etat permet d'envisager cet investissement. Son montant, sa durée et son périmètre place Rouen en pointe des collectivités volontaires et novatrices dans l'amélioration de son espace public.

- **La démarche Agenda 21** : En complémentarité de la démarche initiée par un comité de pilotage dont les membres ont été désignés au Conseil Municipal de décembre dernier, les services municipaux vont mettre en œuvre dès cette année 2007, et dans une démarche pluri annuelle, une série d'actions concernant les thèmes suivants (énergie carburants, eau, santé, transports, logiciels libres, achats publics). Parmi ces thématiques, celles de l'énergie et des transports sont particulièrement adaptées à l'élaboration d'un plan action climat. Pour 2007 les projets suivants seront mis en œuvre à ce titre :

• ENERGIE :

- Dépenses pour économies d'énergie et isolation dans les bâtiments de la ville (300.000€)
Economies réalisées : 30% en cas de changement de chaudière, de 5% à 20% selon les bâtiments dans le cadre de réfections de plafonds ou de combles.
- Lancement d'un plan économies d'énergie pour l'éclairage public par le renouvellement rapide de matériel public.
Investissement 2007 : 500.000€ correspondant au loyer investissement prévu par la Ville, l'entreprise effectuera plus de 1.700.000€ d'investissements.
Economies réalisées : consommation actuelle des services 12 millions de kW/h, pour descendre à 8,2 millions d'ici 8 ans.
- Réalisation d'une cuve destinée au biocarburant permettant un mélange à hauteur de 30% dans le gasoil des véhicules municipaux.
Investissement : 70.000€
Economies réalisées : 7.000€ par an
Limitation gaz à effet de serre : 20%
- Dépenses de premier investissement, porté par Rouen Seine Aménagement, pour l'achat d'un terrain estimé par le service des domaines à près de 17.000€ et destiné à la chaudière urbaine bois dont la construction ainsi que la gestion seront confiées à un délégataire.

• TRANSPORTS :

- Réalisation d'un réseau de piste cyclable.
Investissement en 2007 : 119.000€ pour les pistes cyclables sur les hauts de Rouen
Protection du plateau piéton : 200.000€ pour les bornes escamotables
- Mise en place d'un plan de déplacement entreprise avec comme première mesure la prise en charge pour les agents de la ville de 30 % de leurs frais d'abonnement TCAR.
Dépenses 2007 (fonctionnement) : 46.000€
- TEOR Hauts de Rouen : 2.500.000€
- Recrutement d'un agent dédié à la coordination de l'action des services municipaux.
Crédits 2007 : 34.000 € (en fonctionnement)

TROISIEME PARTIE : EXAMEN DES BUDGETS ANNEXES

1./ Le budget annexe du Théâtre Duchamp-Villon

La balance du budget annexe du Théâtre Duchamp-Villon s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2006	2007
Dépenses réelles	1 274 263	1 298 098
Dépenses d'ordre	55 947	63 487
TOTAL	1 330 210	1 361 585
Recettes réelles	1 330 210	1 361 585
Recettes d'ordre	0	0
TOTAL	1 330 210	1 361 585

SECTION D'INVESTISSEMENT

	2006	2007
Dépenses réelles	339 334	416 320
Dépenses d'ordre	0	0
TOTAL	339 334	416 320
Recettes réelles	283 387	352 833
Recettes d'ordre	55 947	63 487
TOTAL	339 334	416 320

Le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon s'élève en section de fonctionnement à **1.351.445€** et en section d'investissement à **416.320 €**.

Comme l'année passée, le Théâtre Duchamp Villon proposera une programmation « hors les murs » centrée principalement sur le hangar 23.

La subvention d'équilibre versée par la ville est arrêtée à **1.134.377 € (1.105.122 € en 2006)** du fait du constat des besoins réels de gestion observés sur plusieurs années pour cette structure.

2./ Le budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A.

La balance du budget annexe des locations immobilières assujetties à la T.V.A. s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2006	2007
Dépenses réelles	2 800	64 427
Dépenses d'ordre	278 915	227 573
TOTAL	281 715	292 000
Recettes réelles	281 715	292 000
Recettes d'ordre	0	0
TOTAL	281 715	292 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

	2006	2007
Dépenses réelles	3 692 259	460 907
Dépenses d'ordre		0
TOTAL	3 692 259	460 907
Recettes réelles	3 413 344	233 334
Recettes d'ordre	278 915	227 573
TOTAL	3 692 259	460 907

En fonctionnement, une recette de **292.000 €** est perçue au titre du loyer versé par l'établissement public de coopération culturelle « opéra de Rouen-Haute Normandie ».

En investissement, il s'agit du solde des travaux de restructuration scène/fosse d'orchestre du Théâtre des Arts en partenariat avec les financeurs de ce projet (Etat, Région, Département, C.A.R).

CONCLUSION

Cette dernière année de la mandature marque par ses orientations et le dynamisme des réalisations projetés l'attachement de la municipalité à rendre aux Rouennais une cité résolument tournée vers l'avenir et fière de son patrimoine.

La gestion financière porte ces projets ambitieux par la recherche constante du meilleur emploi des ressources dont la ville dispose. Cette volonté se traduit pour nos concitoyens par une stabilité de la pression fiscale communale.

L'ardeur à rendre Rouen plus solidaire, plus agréable et plus rayonnante s'inscrit dans une démarche « développement durable » pour laquelle la participation de tous renforcera l'approche citoyenne de la gestion de la cité.

Jean-Michel GUYARD
Adjoint au Maire
Chargé des Finances,
De la Planification et du
Développement Economique